



Assemblée générale EXTRAORDINAIRE

Comité départemental du jeu d'échecs de Meurthe-et-Moselle

Mardi 25 août 2026 – 20h00

Lieu : Echiquier Nancéien – Nancy

Présents : Alain BARTHEL (Président CDJE54), Nicolas SCHMITT (Seichamps Echecs – Secrétaire CDJE54), Gérard SIMON (Vandoeuvre), Claude ADRIAN (Vandoeuvre), Christophe BESSIERE (Echiquier Nancéien), Thomas CUERQ (Rosière-aux-Salines), Benjamin LE CORRE (Saint-Max), Mathieu DREYER (Rosière-aux-Salines).

Excusés : Christophe TEJEDO (Echiquier Nancéien), Hadrien VALLET (Stanislas Echecs - Trésorier CDJE54), Matthieu POURQUET, Michaël GARNIER (La Cavalière de Lorraine), Julien MARCHAND (Einville Echecs), Dominique TRZASKOS (Pont-à-Mousson)

Table des matières

1	Séance – Ordre du Jour	2
2	Pouvoirs et voix	3
3	Clubs présents ou représentés pour les votes	3
4	Projet présenté en séance – Projet de développement – Professionnalisation	4
5	ANNEXES	5



1 Séance – Ordre du Jour

Ordre du jour annoncé :

Rappel – Assemblée Générale Extraordinaire du CDJE 54 – Demain 20h00

Boîte de réception x



claude Adrian

lun. 24 août 08:24 (il y a 2 jours)



À CDJE54, claude, Alain, Thomas, michael.garnier, matthieu, moi, C, Hadrien ▼

Bonjour à toutes et à tous, chers membres du comité

Alain Barthel m'a chargé de l'organisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui aura lieu demain :

Mardi 25 août à 20h00

Échiquier Nancéien – 8 rue Jeannot, Nancy

Vous trouverez en pièce jointe la convocation à l'AG, avec le lieu désormais précisé.

Pour rappel, ce sont les présidents ou leurs représentants qui participent aux votes mais la présence des membres du comité est vivement souhaitée pour leur participation aux débats.

Pouvez-vous par retour de mail me confirmer votre présence?

Bien cordialement,

Claude Adrian pour Alain Barthel

Bonjour,

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions statutaires de l'association/société, nous avons l'honneur de vous convier à une **Assemblée Générale Extraordinaire** qui se tiendra :

Le 25/08/2026 à 20h

Echiquier Nancéien, 8 rue Jeannot, Nancy

Ordre du jour :

1. Présentation du projet de création d'un nouveau poste.
2. Exposé des motivations et des besoins justifiant cette création ;
3. Détermination des missions et responsabilités associées au poste ;
4. Vote de la résolution relative à la création du poste ;
5. Questions diverses.

Votre présence est vivement souhaitée afin de permettre la bonne tenue des délibérations et des décisions qui en découleront.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter conformément aux dispositions prévues par les statuts.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à Villers les Nancy le 07/08/2026

Pour le Conseil d'administration / Le Président

2 Pouvoirs et voix

Liste des présidents des clubs d'échecs de Meurthe & Moselle

Nom - Prénom	Club	Ville	Présence	Commentaires
Michaël Garnier	La Cavaliere de Lorraine	Bruley		Donne le pouvoir à Alain Barthel.
Julien Marchand	Einville Echecs	Einville au jard		Donne le pouvoir à Claude A.
Béatrice Wonner	Echecs-Club de Doncourt	Jarny		
Christophe Bessieres	Echiquier Nanceien	Nancy	X	
Cédric Aubert	Stanislas Echecs	Nancy		
Dominique Trzaskos	Pont-A-Mousson	Pont a mousson		
Rémi Nosal	CE de Réhon - Echecs et Pat	Réhon		
Thomas Cuerq	Les Fous du Banban	Rosières aux salines	X	
Gabrielle Nex	Echec et Max !	Saint max		Donne le pouvoir à Benjamin L.C
Nicolas Schmitt	Seichamps Echecs	Seichamps	X	
Gérard Simon	Vandoeuvre-Echecs	Vandoeuvre les Nancy	X	

3 Clubs présents ou représentés pour les votes

Voix pour les votes – effectifs au 26/08/2026

Total des voix A+B par club	Nb lic. A	Nb lic. B	Nb voix A	Nb voix B	Nb voix A+B
La Cavaliere de Lorraine	20	24	2	0	2
Einville Echecs	15	1	2	0	2
Echecs-Club de Doncourt	6	3	1	0	1
Echiquier Nanceien	28	12	2	0	2
Stanislas Echecs	163	114	7	2	9
Pont-A-Mousson	35	5	3	0	3
CE de Rehon - Echecs et Pat	18	30	2	0	2
Les Fous du Banban	6	2	1	0	1
Echec et Max !	57	45	3	1	4
Seichamps Echecs	55	4	3	0	3
Vandoeuvre-Echecs	194	448	8	3	11
	597	688			40

☐ Quorum 25 sur 40.

Les procurations ont été données par mail.

Pour Mr Garnier président de La cavalière de Lorraine

Bonjour Alain,

Malheureusement je ne serai pas dispo le 25/08/2026. Je te donne ma voix pour procuration pour les votes.

Bonne assemblée à vous tous.

Cordialement,

Michaël Garnier

Pour Gabrielle Nex, présidente d'Échec et Max:

Bonjour Claude,

Echec et Max sera représenté par Benjamin pour la réunion de ce soir, je te joins mon pouvoir à ce mail.

Bonne journée et bonne réunion
Gabrielle

Pour David Salvador, président d'Einvillie
Bonjour Claude,
Comme convenu, je te fais parvenir mon pouvoir pour cette AG.
Bonne Journée.
David Salvador

4 Projet présenté en séance – Projet de développement – Professionnalisation

⇒ En annexe, la présentation du projet

Le projet a été débattu en séance, tant sur les aspects financiers pour le CDJE54, les missions, l'accomplissement des missions, l'impact pour les « petits clubs » et les plus « gros clubs ».

La subvention est reçue immédiatement 12k€ pour chaque année 2026, 2027 et 2028.

Un bilan sera réalisé régulièrement (période à définir) ainsi qu'un bilan en fin de saison 2026-27.

L'embauche est prévue en Contrat à durée Indéterminée et à partir du 1^{er} septembre 2026.

Vote :

Le projet de « Projet de développement – Professionnalisation » a été voté à l'unanimité.

De ce fait, Claude démissionne du CDJE54 et devient donc employé du CDJE54. De plus, il se décharge de ses activités actuelles du club de Vandoeuvre-Echecs. Néanmoins, il garde une licence au club de Vandoeuvre-Echecs pour jouer entre autres pour les équipes de Vandoeuvre.

5 Questions diverses

a) D1-D2 : une discussion s'engage rapidement. Notamment sur la cadence de la D1 (1 partie de 1h +30 s ou 2 parties de 50 + 10) chaque cadence ayant ses avantages et ses inconvénients et le nombre de joueurs (4 ou 6). Christophe T fera équipe avec Claude pour choisir la cadence, le nombre de joueurs et établir les groupes. Leur première mission sera de sonder les clubs pour voir quelle option ils préfèrent et combien d'équipes ils sont en mesure d'inscrire.

b) Le siège social de l'association est : CDJE54 chez Alain Barthel, 155 rue Des Vignattes 54600 Villers les Nancy Charge à Claude de faire les changements administratifs, notamment auprès de la Préfecture et de la FFE.

* * * * *

Le Président

Alain BARTHEL

Alain Barthel

Le secrétaire

Nicolas SCHMITT

eli

Ps :

Un vote par procuration peut-être donner à un représentant

La personne qui reçoit la procuration n'a pas besoin d'être membre du club

Elle peut voter à la place du membre sans autre condition

6 ANNEXES

CDJE 54 Projet de développement

Au service des clubs, des licenciés et des territoires de Meurthe-et-Moselle

Assemblée Générale 2026

Professionnaliser pour
développer

1

Les quatre missions du CDJE 54

Un même objectif : développer une pratique accessible, organisée et durable.



Développement

Faire grandir la pratique dans tous les territoires et soutenir les clubs.



Formation

Accompagner les jeunes, les adultes, les entraîneurs et les arbitres.



Compétition

Organiser et coordonner les compétitions départementales et scolaires.



Féminisation

Créer des occasions de jouer, progresser et s'engager pour toutes les joueuses.

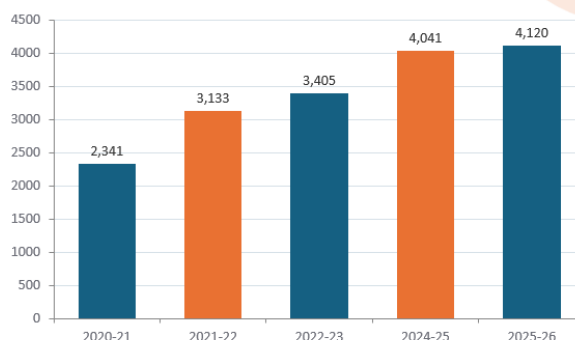
2

Ressources : provient principalement du reversement des licences de la FFE : 25 %

4 120

Euros en 2025–2026

Données : 2 341 euros en 2020–2021, 3 133 en 2021–2022, 3 405 en 2022–2023 et 4 041 en 2024–2025.



3

Une deuxième ressource : le Conseil Départemental

Un soutien stable qui vient compléter le reversement des licences de la FFE.



Subvention du Conseil Départemental

1 500 €

Versée chaque année, cette aide vient en complément des ressources fédérales.

Deux ressources, un même socle

Cette subvention s'ajoute au reversement des licences de la FFE, qui atteint **4 120 €** en 2025–2026.

Une ressource stable, renouvelée chaque année, qui consolide le budget du Comité.

4

L'ANS Projet : une aide ciblée, distincte du fonctionnement

Une autre ressource accordée au CDJE 54, entièrement fléchée vers des projets précis.

ANS Projet

3 000 €

Une enveloppe attribuée pour soutenir des actions identifiées.

Redistribuée sur des projets ciblés

Scolaire

Interventions et matériel pédagogique

Publics

Jeunes, féminisation et accès à la pratique

Formation

Stages, animation et montée en compétences

✗ Ce financement ne couvre pas

Les dépenses ordinaires et les aides classiques du CDJE 54 : fonctionnement courant, compétitions régulières et accompagnement habituel des clubs.

Une subvention justifiée et suivie par action.

L'ANS Projet complète les moyens du CDJE 54, mais ne se substitue pas au budget de fonctionnement.

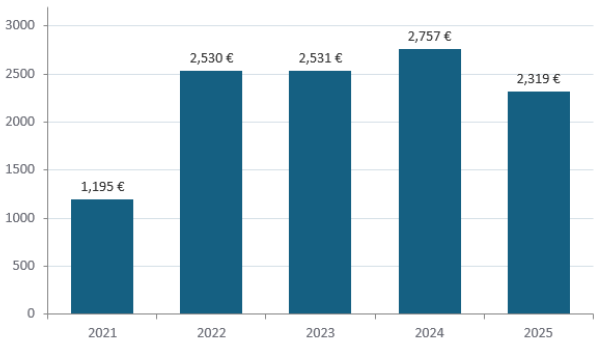
Les aides aux clubs : un engagement durable

Le CDJE soutient déjà concrètement les clubs par des aides régulières à la participation et à l'organisation.

Montant annuel versé en 2025

2 319 €

Les aides ont progressé de 1 195 € en 2021 à plus de 2 300 € chaque année depuis 2022.



La professionnalisation doit renforcer cet accompagnement, sans le réduire.

Aides automatiques : équipes et parcours

Des aides simples, à solliciter par les clubs de Meurthe-et-Moselle.

Équipes

Top Jeunes **105 €**
 N1 Jeunes **75 €**
 N2 Jeunes **45 €**
 Top 12 féminin **90 €**
 N1 féminine **60 €**
 N2 féminine **30 €**

Finales nationales

Coupe 2000 ~~60 €~~
 Coupe Loubatière **60 €**
 Coupe de la Parité **60 €**
 Finale collège **60 €**
 Finale école **60 €**

Parcours individuels

France jeunes POU/PPOU ~~95 €~~
 France jeunes PUP à JUN ~~125 €~~
 Rapide féminin régional **6 €**
 Rapide féminin – finale **20 €**
 Europe ou Monde jeunes **60 €**
 Europe des clubs **90 €**

7

Aides automatiques : organisations

Soutenir les clubs qui font vivre la compétition sur le territoire.

Organisations départementales

Phase départementale Coupe Loubatière **60 €**
 Finale départementale scolaire **90 €**
 Open scolaire **60 €**
 Tournoi FIDE de parties longues **60 €**
 Championnat de Lorraine rapide féminin **60 €**

Événements exceptionnels

Sur validation préalable du CDJE 54

Organisation Top 12, Top 12 féminin ou Top 16 jeunes **180 €**
 Organisation d'une finale nationale **180 €**
 Championnat départemental individuel **120 €**
 Finale nationale scolaire **300 €**
 Championnat de France blitz ou rapide **60 €**

8

Aides : formation et cas exceptionnels

Permettre aux clubs de développer les compétences tout en gardant une décision collective.



Formation adulte

Jusqu'à 7 séances d'entraînement adultes,
pour un coût de référence de 250 €.

35,71 €

de subvention par séance pour un coût de 50 euros



Aide exceptionnelle

Pour les projets sortant du cadre des aides automatiques,
une décision peut être prise par le CDJE 54.

Demande du club



Validation CDJE 54

Une règle simple : des aides lisibles, avec la possibilité d'accompagner l'initiative.

9

Un fonctionnement déjà équilibré

Les ressources habituelles couvrent les dépenses de fonctionnement du Comité.



Recettes annuelles

4 500 à 5 500 €

Licences : 3 000 à 4 000 €

Conseil Départemental : 1 500 €



Dépenses annuelles

2 500 à 3 000 €

Aides, compétitions et actions départementales
déjà assumées par le CDJE 54.

Le socle actuel est sain : le projet salarié s'ajoute à une gestion déjà maîtrisée.

10

Les missions sportives "obligatoires"

Les rendez-vous que le CDJE 54 organise et coordonne déjà pour les clubs.



Championnat départemental jeunes

Le premier cadre de compétition pour les jeunes du département.



Coupe Loubatière

Une compétition d'équipes conviviale et structurante pour les clubs.



Départementales adultes D1 et D2

Assurer un calendrier local de jeu régulier pour les équipes adultes.



Championnats scolaires et collèges

Faire vivre les phases académiques et l'accès aux compétitions scolaires.

11

Des actions complémentaires pour le territoire

Ces compétitions et circuits complètent les missions essentielles du CDJE 54.



Parité
N2 féminine



N3 Jeunes



Loubatière
phase suivante



Trophée
Roza Lallemand



Phases scolaire et
collège
académique



Qualificatif
Lorraine jeunes



Circuit 54



Des formats à faire vivre

12

LE CONSTAT

Pourquoi professionnaliser le CDJE 54 ?

Les missions se développent et demandent une coordination plus régulière.

Créer un poste de Responsable du Développement pour structurer, coordonner et faire grandir les actions du Comité.

Le poste travaille en concertation avec les clubs et le comité : il ne remplace pas l'engagement bénévole, il lui donne davantage de moyens.



Coordonner les missions



Soutenir les clubs



Développer de nouveaux publics

13

Un engagement clair envers les clubs

La création du poste doit améliorer le service rendu sans fragiliser les clubs.



Aides aux clubs

Les aides existantes sont préservées ; le poste doit renforcer leur lisibilité et leur suivi.



Compétitions

Le fonctionnement des compétitions est maintenu, avec une coordination plus disponible.



Équilibre budgétaire

Le financement repose sur des ressources diversifiées et un suivi annuel attentif.

Le poste est un outil collectif au service des clubs, pas une charge transférée vers eux.

14

COÛT ANNUEL DE RÉFÉRENCE

26 000 €

Un poste financé par plusieurs leviers, dont l'aide à l'emploi déjà accordée.

ANS Emploi
accordée

Un financement prévisionnel diversifié

Ressources identifiées pour couvrir le coût du poste.

ANS Emploi — accordée	12 000 €
Prestations du salarié : cours, animation, arbitrage	10 000 €
Conseil Départemental — prévision	1 500 €
ANS Projet — 2027-2028	3 000 €
Recherche de subventions et sponsoring	1 500 €
28 000 € de ressources prévisionnelles identifiées pour 26 000 € de coût cible.	

15

Des bénéfices administratifs immédiats

Plus de disponibilité pour les clubs ; plus de continuité dans les dossiers du CDJE 54.



Tâches
administratives
professionnalisées



Site animé et mieux
administré



Gestion du matériel



Compétitions
jeunes et adultes
coordonnées



Comptabilité plus
facile à suivre

Le comité gagne en continuité ; les bénévoles gagnent en temps pour leurs projets.

16

Une offre de formation adaptée à chaque club

Des interventions définies avec les clubs, selon leur éloignement, leur encadrement et leurs besoins.



**Cycle de 15 animations
en club financé à 50% par
le cdje 54**

Pour les clubs sans entraîneur situés à proximité.
Une séance en soirée ou le samedi après-midi, selon le
calendrier du club.



**Stage de week-end
pour les clubs éloignés**

Modalité privilégiée pour **Rhône et
Jarny**.
Un regroupement plus efficace que
des déplacements réguliers en
semaine.



**Clubs avec
un entraîneur**

Appui à l'arbitrage des compétitions du
club.
Propositions de stages complémentaires,
construites avec l'entraîneur.

Le calendrier, le public et les conditions d'intervention sont définis directement avec chaque club.

17

Un complément : les cours en ligne

Une offre complémentaire aux stages et cycles en club, pour un apprentissage ciblé.

Mise en place de cours en ligne, par groupe de 4 joueurs de même niveau et du même club, sur un créneau dédié.

Groupe de 4
joueurs par session

Même niveau
pour un travail ciblé

Même club
pour garder le lien

Créneau dédié
fixé avec le club

Un format souple, pensé pour progresser régulièrement sans contrainte de déplacement.

18

Des stages pour tous les publics

Une offre qui associe neutralité sportive, préparation des jeunes et ouverture à tous les licenciés.

1

Avant les qualifications jeunes

Aucun cours élite pour les jeunes des trois grands clubs avant le Championnat de Lorraine qualificatif : neutralité absolue de l'entraîneur.

2

Entre Lorraine et Championnat de France

Mise en place de stages élite jeunes préparatoires au Championnat de France jeunes.

3

Pendant les vacances

Stages adultes, jeunes ou féminins à la Toussaint, Noël, février, printemps et juillet.

19

D'autres missions sont à l'étude

Des pistes à explorer avec les clubs et les partenaires, selon les moyens disponibles.



Open départemental

Un grand tournoi ouvert à tous les niveaux, vitrine du CDJE 54.



Échecs & Santé

Des séances d'éveil cognitif dans les EHPAD et structures partenaires.



Échecs & Handicap

Développer l'accès aux échecs dans les établissements spécialisés.



Circuit en ligne

Des compétitions Lichess pour faciliter la participation des clubs isolés.



Challenge entreprises

Un format RSE et team building pour toucher un nouveau public.



Partenariats médiathèques

Des animations pour faire découvrir les échecs au-delà des clubs.

20

Des projets sportifs à l'étude (adultes)

Des pistes discutées avec le comité, à prioriser selon les moyens disponibles.

1

Championnat départemental adulte

Format lent ou rapide, à définir avec les clubs.

2

Championnat départemental féminin

Format lent ou rapide, à définir avec les clubs.

3

Tournoi fermé à norme

Une compétition qualificative pour les joueurs confirmés.

4

Suivi des stages d'arbitrage

Accompagner les arbitres dans leur formation continue.

5

Stage de formation

Mettre en place des stages DAFPE, DIFPE ou DEFFE

6

Circuit 54 à revisiter

Faire évoluer le format existant pour plus de participation.

21

Des projets de compétition pour les jeunes débutants

Des pistes à étudier avec les clubs pour favoriser une première expérience de compétition.

1

Accompagner la N3 Jeunes

Préparer les jeunes joueurs et les accompagner dans leur progression en équipe, en lien avec les clubs.

2

Créer un championnat départemental par équipes de rapides

Trois après-midis de compétition, avec un regroupement des équipes pour favoriser la participation et la convivialité.

Un format progressif, accessible aux débutants et construit avec les clubs.

Le scolaire et le rural : un axe de développement

Aller vers les écoles demandeuses et faire connaître toutes les possibilités de pratique compétitive.



Dispositif Class'Échecs (FFE)

Mettre à disposition des écoles les ressources gratuites de la FFE : matériel, séances clés en main et accompagnement des enseignants.



Priorité aux zones rurales

Identifier les écoles isolées volontaires et réduire les inégalités d'accès à la pratique échiquéenne sur le département.



Information des collèges

Informar les établissements des compétitions académiques, du Championnat de France des collèges et de la Coupe UNSS.



Ressources fédérales

S'appuyer sur Class'Échecs, l'École d'Échecs à la Française et MatouPion pour outiller durablement les intervenants.

Faire des échecs un outil éducatif accessible dans tout le département.

23

Décider pour agir ensemble

Professionaliser le CDJE 54, c'est donner davantage de moyens à chaque club, à chaque licencié et à chaque territoire.

ANS Emploi accordée
12 000 € par an — 2026 à 2028

Objectif de démarrage
1er septembre 2026 — 35 h

LA DÉCISION SOUMISE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Voter la création du poste et engager le lancement du projet.

Alain Barthel, Président du CDJE 54 — Claude Adrian, Responsable du projet

Les actions pédagogiques : un potentiel annuel de 12 330 €

Hypothèses annuelles de recettes liées aux actions du salarié — données de réserve pour la discussion.

Interventions écoles 30 semaines × 27 € × 7 h 5 670 €	Participation des clubs cours cofinancés 1 500 €	Stages des joueurs 3 stages × 500 € 1 500 €	TOTAL ANNUEL ESTIMÉ 12 330 € Recettes liées à un plan d'actions annuel complet, à réaliser progressivement.
Cours clubs — CDJE 6 clubs × 25 € × 10 séances 1 500 €	Arbitrage et actions compétitions et circuits 1 360 €	Cours en ligne 4 élèves × 200 € 800 €	

Le poste crée des recettes d'activité ; ces montants restent des hypothèses à réaliser progressivement, action par action.

Comment se construit le potentiel de recettes ?

Hypothèses de volume annuel par action pédagogique, sportive ou de formation.

Action	Hypothèse de calcul	Recette annuelle
Écoles	30 semaines × 27 € × 7 heures	5 670 €
Cours clubs — CDJE	6 clubs × 25 € × 10 séances	1 500 €
Cours clubs — participation	6 clubs × 25 € × 10 séances	1 500 €
Arbitrage et actions	Jeunes, Loubatière, scolaires, parité, N2F, N3I, Circuit 54	1 360 €
Stages	3 stages × 500 €	1 500 €
Cours en ligne	4 élèves × 200 €	800 €

Conditions de réalisation

- Conventions avec les écoles
- Adhésion progressive des clubs
- Calendrier des stages et actions confirmé

Chaque recette correspond à une activité réelle.

La crédibilité du budget repose sur une montée en charge progressive, contractualisée avec les écoles, les clubs et les participants.